1030
Case
Folio
FRC
264/72
FRC tvf 1030

LA CITOYENNE BAGNERIS
A LA CONVENTION NATIONALE.

Si un seul homme vertueux étoit persécuté, la gloire du gouvernement seroit de le chercher avec avidité, et de le venger avec éclat.
ROBESPIERRE, *Séance de la Convention, du 18 pluviose.*

CITOYENS REPRÉSENTANS!

» PARMI les Citoyens détenus comme suspects, et par » mesure de sûreté générale, nous ne pouvons nous dissimuler » qu'il y ait de vrais patriotes, victimes de l'erreur, et même » de la calomnie. » Cette, partie de cette enceinte, a retenti jusqu'au fond de mon cœur : elle y a fait descendre la confiance qui m'amène aujourd'hui devant vous, *pour la premiere fois*, après plus de cinq mois passés dans les angoisses, et à la suite d'une longue maladie.

CITOYENS REPRÉSENTANS ! je viens vous demander la liberté d'un de ces patriotes, qui, après avoir donné, en bon républicain, l'exemple de la soumission à la Loi terrible, qu'il pouvoit éviter, espéroit que ses ennemis n'auroient pas à se réjouir de consommer lentement sa perte!

Ce Patriote est mon époux; ce Patriote est le père de deux enfans; il fut toujours le plus sûr appui de sa famille.

AU 10 AOUT, mes craintes, mes larmes, la vue de ses enfans, en bas âge, ne purent le retenir; il s'arracha de mes bras pour voler au secours des patriotes, et ne revint que lorsque la victoire fut assurée à ses frères-d'armes.

Depuis cette fameuse époque, il a toujours réuni les suffrages de ses concitoyens, lorsqu'il y a eu *quelques mesures de sûreté générale à prendre, auxquelles il ne s'opposa jamais, quelques missions civiques à remplir; il n'en refusa jamais aucune:* c'est à leur confiance qu'il a dû, sur-tout, l'avantage de vous apporter leur vot pour la République, et l'acceptation donnée unanimement, sur sa motion, à la constitution républicaine.

On ne peut donc pas lui opposer, avec quelque fondement, que sa section soit contre lui; il ne le redoute point: il ne

N. B. Les Pièces qui viennent à l'appui des principaux faits contenus dans cette Pétition, ont été jointes à celle manuscrite, remise au Président de la Convention Nationale.

THE NEWBERRY
LIBRARY

l'a quittée que le 29 juillet dernier ; il ne l'a quittée que pour aller le sur-lendemain à Versailles coopérer, en qualité de secrétaire-greffier, d'une des commissions créées par décret du 10 juin précédent, à la vente des meubles et immeubles de la ci-devant liste civile.

Mon époux s'applaudissoit de pouvoir consigner tous les jours, dans des actes authentiques, sa haine pour les despotes et les tyrans, et son dévouement entier à la République, une et indivisible. Il remplissoit depuis plus de trois semaines cette fonction civique, quand il fut prévenu des manœuvres que l'on pratiquoit pour lui faire perdre sa liberté. Il avoit un passe-port du comité de sûreté générale, dont il pouvoit faire usage, et qui lui donnoit la facilité de passer dans telle partie de la République qu'il auroit voulu choisir ; mais il resta tranquille à son poste, et il attendit avec fermeté, pendant plus de quinze jours, [illegible] ravi sa liberté.

Citoyens Représentans ! Est-ce-là tenue un citoyen qui auroit eu quelque reproche à se faire ; un citoyen qui auroit cru donner lieu à quelque *suspicion ?*

Opposeroit-on à mon époux que le comité révolutionnaire de sa section est contre lui ?

Mais ses collègues, à ce comité, l'ont invité, le 31 du même mois de juillet dernier, par la lettre la plus pressante et la plus fraternelle, à venir siéger avec eux, et il ne lui falloit pas moins que l'occupation qui le retenoit à Versailles pour l'empêcher de se rendre à cette invitation.

Quels sont donc ses ennemis particuliers qui ont profité *de son absence* pour le perdre ? Quels sont donc les artisans de nos malheurs ? Ah ! Nous ne cherchons pas à les connoître, ou plutôt nous voulons les oublier. Le premier dogme de la fraternité républicaine est de pardonner les injures.

Législateurs ! ordonnez que mon époux me soit rendu ! Le seul désir qui l'anime, est de prouver à ses détracteurs qu'il n'a d'autre passion que de servir réellement la République.

Je viens vous redemander mon époux, un père, un bon républicain *absolument sans fortune*, en un mot, un vrai Sans-culotte, *au moment où nos foibles épargnes nous manquent ; au moment où j'apprends que le plus jeune de ses frères, dont il avoit enflammé le courage, qu'il avoit armé et équipé, revient blessé grièvement, le 18 vendemiaire dernier, dans un combat avec les rébelles de la Vendée, contre lesquels il a marché, en sortant des murs de Mayence ; il*

avoit, en volant au secours de la République, la conviction de trouver, à son retour, un asyle chez son frère.

Vous ne souffrirez pas, CITOYENS REPRÉSENTANS ! *qu'un brave défenseur de la patrie, qui a eu le bonheur de répandre son sang pour elle, et d'être mutilé en combattant pour la liberté, retrouve son frère auquel il doit cet honneur, privé de la sienne, et dans l'impossibilité de lui donner l'accolade fraternelle, après plus d'une année d'absence et de dangers.*

Le patriotisme de mon époux fut toujours pur. Il a payé exactement toutes ses contributions ; il a toujours monté ses gardes en personne depuis 1789 ; il a fait à la Patrie tous les dons que lui permettoit la médiocrité de notre fortune, qui consistoit principalement dans l'emploi qu'on lui a fait perdre, en même tems que sa liberté. IL N'A JAMAIS ÉTÉ D'AUCUNE SOCIÉTÉ, D'AUCUN CLUB CONDAMNÉS PAR L'OPINION PUBLIQUE ET DANS AUCUNE PÉTITION ANTI-CIVIQUE ; il a toujours vécu isolé, sans ambition, sans intrigue, partageant tout son tems entre ses occupations journalières, les soins dus à sa section et à sa famille. Mon époux, enfin, a rempli exactement tous les devoirs d'un bon citoyen ; je le dis sans orgueil, comme sans modestie ; mais pour rendre hommage à la vérité, et vous faire connoître le patriote infortuné pour lequel je viens réclamer justice, secours et protection.

Je me rappelle en cet instant, CITOYENS LÉGISLATEURS, que mon époux, quelque tems avant le malheur qui a porté la désolation dans toute sa famille, m'avoit répété plus d'une fois, ce qu'un de vos collègues vous a dit dernièrement : *il est impossible que la révolution se fasse géométriquement ; il est impossible que quelques bons citoyens ne soient victimes ;* et il m'ajoutoit : « peut-être serai-je une de ces victi-
« mes. Tu connois mon amour pour ma patrie, mon attache-
« ment inviolable à l'unité et l'indivisibilité de la République ;
« je connois aussi tes sentimens. Quelque chose donc qui puisse
« arriver, nous nous montrerons même au-dessus des perse-
« cutions qui, dans ces momens de crise, *se mêlent à des mesures sages et indispensables*, et qui n'étant trop souvent
« que le fruit de l'erreur ou des passions particulières, ne
« peuvent, par cette raison, durer long-temps, sur-tout,
« chez un peuple généreux qui reconnoît pour ses premières
« vertus, pour les bases de sa constitution, LA LIBERTÉ,
« L'ÉGALITÉ, L'UNION ET LA FRATERNITÉ. Nous n'avons

« pas à redouter les horreurs que l'histoire des révolutions « des autres nations nous retrace. Nous nous ferons, d'autant « plus volontiers, *un devoir de souffrir pour la Patrie, que « nous avons la conviction que les Représentans du peuple « se feront aussi un devoir de faire cesser nos malheurs « aussi-tôt qu'ils le pourront, sans danger.*

CITOYENS REPRÉSENTANS ! rendez-moi donc aujourd'hui mon époux ! *son malheur* n'a duré que trop long-temps. Vous pouvez faire cet acte de justice *sans danger*; il n'y en eu jamais un seul instant à lui laisser sa liberté..... Rendez un père à ses enfans; rendez à la société un excellent citoyen, qui n'a fait que des amis à la République; *Renvoyez-le sous la surveillance du comité révolutionnaire de sa section.* Sauvez enfin une famille entière de la détresse affreuse qu'elle ne peut éviter, si son unique soutien lui est ravi plus longtems..... Hésiteriez-vous à remplir mes vœux, quand je ne vous les adresse qu'après plus de douleurs : Faites des Heureux ! Augmentez le nombre de mes libres, qui bénissent vos travaux, et vous apportent le tribut de leur reconnoissance.

Vous ferez droit à mes justes réclamations; l'insensibilité n'est pas une vertu républicaine. Vous avez, dans plus d'une occasion, et tout récemment encore, donné vous-mêmes une preuve incontestable *de cette vérité consolante*; vous avez brisé les fers de quelques Patriotes; je ne redoute point que vous soyez moins justes, moins humains envers le Patriote BAGNERIS.

Entendez notre dernier vœu, après celui que nous formons pour la prospérité de la République une et indivisible, il est celui de tous les bons Français: LA LIBERTÉ OU LA MORT !

CITOYENS REPRÉSENTANS ! J'ai dit. J'attends avec confiance le décret par lequel vous pouvez rendre, dès ce moment, la liberté à mon époux, sans que vous ayez à craindre de compromettre en rien la sûreté publique.

FEMME BAGNERIS.

Ce 5 Ventose, de l'an deux de la République Française une et indivisible.

De l'Imprimerie de la *FEUILLE DES SPECTACLES*, rue Montmartre, au dessus du Bureau de la Guerre, près le Boulevard, N°. 2.